

Flash Infos n° 25 - Premier Trimestre 2020

Vie de l'association

Participation aux salons de généalogie / conférences

Les conférences « Comment rechercher ses ancêtres venus d'Espagne », par Christiane Jariod

Castelsarrasin le 12 février 2020 : C'est par une belle journée ensoleillée que l'association « L'entraide Généalogique de Tarn-et-Garonne » nous a magnifiquement accueillis, après nous avoir sollicités pour une intervention présentant les recherches des ancêtres espagnols, en Espagne comme en France. Le Président M. Mario avait au préalable très bien préparé la communication autour de cet événement, organisé à la médiathèque de Castelsarrasin : article dans le journal de la Dépêche, informations dans les différentes associations voisines... C'est ainsi qu'Éric Jariod a présenté pour la première fois sa nouvelle conférence devant une quarantaine de personnes toutes très attentives à son discours. Nous espérons avoir donné l'envie de commencer, de continuer et/ou de reprendre les recherches quelquefois difficiles, mais pas impossibles. Nous avons vendu 10 guides, 3 revues et 1 adhésion.

Libourne le 19 février 2020 : Tout comme à Castelsarrasin, la Section de Généalogie de l'UTLIB (Université du Temps Libre de Libourne) nous a chaleureusement accueillis après nous avoir sollicités lors du salon de Pomerol 2019. Tous les 15 jours, la section se réunit pour partager les informations et les recherches généalogiques. C'est donc dans ce cadre qu'Éric a présenté pour la deuxième fois sa conférence devant une trentaine de personnes très intéressées, bien qu'un quart seulement ait des origines espagnoles. Et comme l'association partage les mêmes valeurs de convivialité que nous, nous avons terminé par un pique-nique bien sympathique.

Nous avons vendu 5 guides ; peut-être 3 adhésions à venir...

Le grand salon de généalogie à Paris mairie du XV^e du 5 au 7 mars 2020

Comme tous les ans depuis 2015, l'équipe bénévole s'est retrouvée à la Mairie du XV^e pour 2 jours et demi d'intense activité. Cette année, malgré une baisse de fréquentation en raison de l'épidémie de corona virus, nous avons terminé le salon sur un bilan très positif, avec 34 guides « Retrouver ses ancêtres espagnols » 3^{ème} édition vendus, 3 nouveaux adhérents, 3 cotisations annuelles réglées sur place, quelques adhérents parisiens et franciliens qui nous ont fait le plaisir de nous rendre visite et enfin, plus d'une centaine de visiteurs sur le stand.



L'équipe Gen-Ibérica au salon Paris 2020.

Le point fort de ce salon fut la conférence à deux voix, sur les recherches en Espagne, le vendredi soir, devant une salle comble. Cette conférence s'est déroulée en deux temps : la première partie par Éric Jariod, qui présente les recherches à partir de son expérience personnelle et la deuxième partie par Daniel Smith Ramos, jeune généalogiste professionnel, né d'une mère espagnole et d'un père anglo-italien. Daniel réside à Bruxelles et Marie-Odile Mergnac, organisatrice du salon de la mairie du XV^e l'a mis en relation avec Gen-Ibérica, dans le but de mettre sur pied cette nouvelle conférence. Le public a apprécié la dynamique de cette présentation à deux et l'expérience sera certainement renouvelée. Nous avons par ailleurs le plaisir d'accueillir Daniel en tant que nouvel adhérent à Gen-Ibérica et nous nous réjouissons de notre collaboration à venir.



Brigitte, Daniel et Eric.

Retrouver un ancêtre juif : conférence de Laurence Abensur-Hazan, par Brigitte Bourdenet

Une mauvaise coordination entre les services de la Mairie et Archives & Culture a bien failli me faire manquer cette conférence passionnante, programmée le vendredi à 10 heures. A cette même heure, je me suis retrouvée parmi une dizaine de « gymnastes » et un employé municipal qui s'apprêtait à installer des tapis au sol pour la séance hebdomadaire de gymnastique ! Au bout d'un quart d'heure de discussion, la conférence a enfin pu démarrer et c'est confortablement installée sur une chaise et non sur un tapis de sol, que j'ai écouté avec attention Laurence Abensur Hazan. La généalogie juive ramène très souvent les chercheurs vers l'Espagne, pour des raisons historiques évidentes. C'est pourquoi j'ai voulu en savoir plus sur les sources existantes, en France et à l'étranger.

Avant de démarrer les recherches, il faut avoir en tête qu'il n'existe aucun caractère systématique en généalogie juive. Beaucoup d'archives ont disparu mais il arrive fréquemment qu'on en retrouve chez des particuliers. Enfin, à savoir : la langue des archives n'est pas l'hébreu comme on pourrait le penser, mais principalement le judéo espagnol pour les juifs séfarades, le yiddish pour les juifs ashkénazes.

Les recherches en France et à l'étranger :

En France, on trouve évidemment des Juifs dans les sources classiques, sauf dans les registres paroissiaux. Ceci est moins évident dans les autres pays.

- **Dans l'État civil français**, à partir de 1792. Attention à la particularité liée aux Juifs morts en déportation. Les actes de décès ont été rédigés par jugement et ne se trouvent pas dans les années correspondant à l'année effective de la mort, mais plutôt dans les années 50 / 60. Pour les retrouver plus facilement, il faut consulter les tables décennales de la commune du dernier domicile du déporté.
- **Dans l'État civil algérien**, en marge de l'acte, on peut trouver la mention « israélite ». Attention aux prénoms ou noms de famille parfois identiques pour les Musulmans et les Juifs. Tous les actes n'ont pas forcément été microfilmés.
- **Les recensements de population** : à partir de 1836, tous les 5 ans, sont consultables aux archives départementales, le plus souvent, en ligne.

Les documents et sources de la généalogie juive :

- **Le contrat de mariage** = *ketouba* (*ketoubot*, au pluriel) : il s'agit d'un document sur lequel figurent le nom des époux, le nom du père des époux, mais jamais le nom de la mère. Il arrive que sur certains actes, figure le nom des grands-parents, voire des arrière grands-parents. La *ketouba* était remise à la famille de l'épouse et permettait en théorie à l'épouse de savoir ce qu'elle recevrait en cas de divorce. Il existe une base de données de *ketoubot* sur le site de la bibliothèque nationale d'Israël : web.nli.org.il Il faut au préalable s'inscrire pour ouvrir un compte. Cliquer ensuite sur « Ketoubot collection ».
- Dans certaines communautés, à partir du XIX^e siècle, on trouve des traces des mariages dans des registres. C'est le cas par exemple d'Izmir en Turquie, à partir de 1909.
- En Alsace Lorraine, au XVIII^e siècle, les *ketoubot* devaient obligatoirement être déposées chez les notaires royaux et sont conservées aujourd'hui aux archives départementales. On les retrouve dans un ouvrage écrit par André Aaron Fraenckel « Mémoire juive en Alsace – contrats de mariage au XVIII^e siècle ».
- **Le divorce** : certains actes de divorces peuvent être trouvés à la bibliothèque nationale d'Israël.
- **La circoncision** : les circoncisions (*brit milah*) étaient enregistrées par le rabbin, qui notait la date, le prénom de l'enfant et le nom du père. Les registres appartenaient au rabbin et restaient dans sa famille. Beaucoup ont ainsi dû disparaître. La circoncision ayant lieu une semaine après la naissance de l'enfant. Il arrive que les carnets de circoncision aient fait l'objet d'une publication. On en trouve par exemple au musée juif de Tolède.
- **Les cimetières ou carrés juifs** : leur état varie d'un lieu à l'autre.
 - o En Alsace, un gros travail d'indexation a été réalisé, mais il n'est toujours pas disponible en ligne.
 - o Cimetières parisiens : des relevés ont été publiés, par exemple par Gilles Plaut et disponibles auprès du Cercle de généalogie juive. Les cimetières de Bagneux et de Pantin, bien qu'hors de Paris, appartiennent à la ville de Paris. Par exemple, au cimetière de Bagneux, on peut trouver dans un même caveau des personnes de familles différentes. L'acquisition du caveau a été rendue possible par l'adhésion à des communautés de secours mutuel (l'ancêtre de nos mutuelles) permettant d'assurer ses obsèques.
 - o On peut consulter la base spécifique des cimetières juifs dans le monde sur le site www.jewishgen.org L'accès au site est gratuit, mais pour effectuer une recherche il faut être donateur. Le contenu du site n'est pas exhaustif.
- **Les consistoires** : ont été créés par Napoléon Ier dans le but de contrôler la population juive dans les départements où demeuraient au moins 2 000 Juifs. Ils étaient placés sous la tutelle du consistoire central, à Paris, qui dispose d'un service d'archives, qui peuvent être consultées en prenant rendez-vous au préalable. Les archives concernent Paris, la

province et l'Algérie. Aux archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, la série F19 conserve des listes nominatives d'électeurs, riches en informations, telles que nom, âge, lieu de naissance, adresse, profession, etc.

- **La déclaration de prise de nom patronymique** : par décret du 20 juillet 1808,
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Napol%C3%A9on_et_les_Juifs chaque Juif de France doit adopter un prénom et un nom de famille fixes. Il arrive que certaines personnes aient radicalement modifié leur nom pour une consonnance moins juive et au sein d'une même famille, certains membres ont pu choisir des patronymes différents.
 - o Les listes de Paris ont malheureusement disparu.
 - o En région, il faut s'adresser aux archives départementales.
 - o Le cercle de généalogie juive a publié quelques recueils concernant l'Alsace.
 - o Sur le site Nouvelle Gallia Judaica : <http://ngj.vjf.cnrs.fr/>
- **L'alliance israélite universelle : source spécifique à la France**
Elle a été créée en 1860 et avait pour but de fonder des écoles dans le bassin méditerranéen, permettant ainsi de dispenser une éducation en français aux populations juives. Les comités locaux regorgent d'archives. Bien entendu, vous n'y trouverez des documents pouvant vous intéresser que si les personnes recherchées ont été envoyées dans les écoles de l'alliance. Dans les archives, sont conservées des listes et des documents, dont 99 % sont rédigés en français. Ils fournissent une foule d'informations, aussi bien sur les enseignants que sur les parents des élèves ou des notables de la communauté juive. On y trouve parfois des traces de naissances, mariages et décès. S'y trouvent également des listes de victimes de catastrophes naturelles, d'épidémies, d'incendies, etc. Les archives de l'alliance israélite de Turquie et du Maroc sont en partie numérisées et peuvent être consultées sur le site www.europeana.eu/portal.fr en ayant au préalable demandé un accès à la visualisation des documents. Pour consulter les archives de l'alliance en France, il faut prendre rendez-vous sur www.aiu.org
- **Bon à savoir**
 - o Chaque synagogue de Paris conserve les ketoubot à partir de 1822.
 - o Un recensement nominatif des Juifs de Paris a été réalisé en 1872, par arrondissement. Il se trouve au consistoire.
 - o Il existe un dénombrement des Juifs d'Alsace pour l'année 1784 et donc des listes par commune.
 - o Dans la série P aux archives départementales d'Alsace et de Lorraine, se trouvent les certificats de non usure. Pour pouvoir exercer dans le commerce ou l'industrie, les Juifs devaient obtenir ce certificat attestant qu'ils ne pratiquaient pas l'usure.
- **Les sources de la Shoah** : il existe deux grandes bases :
 - o Le mémorial de la Shoah, dont l'accès se fait en ligne : <http://www.memorialdelashoah.org/>
 - o La base de Yad Vashem : <http://yvng.yadvashem.org> Cette base est constituée en partie de feuilles de témoignages et on y trouve de nombreux fonds familiaux, des photos, etc.
- o Aux archives nationales :
 - Série F9 : listes des personnes arrêtées dans le département de la Seine : 1 fichier enfants et 1 fichier enfants, au départ de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande.
 - Sous-série AJ38 (base ARYA) : archives du commissariat général aux questions juives et le service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation. Les entreprises détenues par les Juifs ont été confiées à des administrateurs provisoires, qui les vendaient ou les liquidaient.
 - Dossiers de naturalisation des Juifs étrangers : attention à bien étudier tous les dérivés des noms recherchés.
- **Les recherches à l'étranger**
 - o Le site le plus important est : jewishgen.org Il s'agit d'un site américain qui dispose d'une base très importante. Les recherches porteront surtout sur des Juifs Ashkénazes.
 - o Le fonds de Moscou, aux Archives nationales : cartes d'identités d'étrangers.
 - o Pour la recherche de Juifs polonais : jri-poland.org
- **La presse juive**
 - o Le site « presse juive du passé » : web.nli.org ; il permet de remonter, dans le meilleur des cas, jusqu'au milieu du XIX^e siècle.
 - o Certains journaux sont en ligne sur Gallica : gallica.bnf.fr
 - o Dans les journaux parisiens, on pourra trouver des avis de naissance, mariage et décès.
 - o A la bibliothèque nationale, on trouve des titres en français, concernant des pays étrangers.



Je vous encourage à lire le guide de Laurence Abensur-Hazan « Retrouver un ancêtre juif », paru chez Archives & Culture.

Rechercher des ancêtres parisiens, malgré la destruction de l'état civil en 1871 : conférence de Laurence Abensur-Hazan, par Christiane Jariod

Rechercher des ancêtres parisiens avant 1860, semble aussi difficile que faire des recherches en Espagne. En effet, suite à l'incendie de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice, 8 millions d'actes d'état civil ont disparu, ainsi que certains actes religieux conservés dans une annexe du Palais de Justice. Cela place la capitale dans la même situation que certaines régions d'Espagne où les mairies et églises ont brûlé. C'est suite à cet événement que le Livret de Famille va être créé.

Entre 1872 et 1897, l'État va effectuer une grande campagne de reconstitution en demandant aux Parisiens de venir avec leurs papiers de toutes sortes, afin reconstituer les actes. C'est ainsi que l'on peut consulter 2 millions d'actes reconstitués aux Archives de Paris (sur microfilm). Pour les autres, il faut rechercher d'autres sources :

- Après des paroisses qui avaient conservé leurs propres archives,
- Les cartes de sûreté : espèce de carte d'identité avant l'heure, mais ayant existé sur une courte période entre 1792 et 1800 environ (archives Nationales série F7),
- Les actes notariés conservés au minutier central du CARAN (plus de 20 millions de minutes sont archivés...),
- Les « Tontines » : du nom d'un banquier napolitain Tonti ayant proposé à Mazarin un système d'Épargne enregistré par actes notariés (50 000 fiches consultables au CARAN),
- Les placards de décès de 1639 à 1836 numérisés, consultables sur Internet Archives Nationales (cf. exemple ci-contre),
- Les billets d'enterrements publiés dans les affiches de Paris,
- Les inventaires après décès,
- Les hypothèques aux Archives de Paris,
- Les Archives de la préfecture de Police Pré St Gervais,
- Les dossiers des Universités aux Archives Nationales,
- Les Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP HP) au Kremlin Bicêtre <http://archives.aphp.fr/>
- La presse ancienne dans Gallica et dans RétroNews (payant),
- Les diverses collections privées comme la collection Andriveau
- Etc.



Pour en savoir plus la revue française de Généalogie a publié un Hors-série intitulé le Guide des Recherches à Paris.

Retrouver ses ancêtres en Espagne : conférence du vendredi 6 mars 2020 à 17 h, par Isabelle Ternel Gomez

Cette conférence s'est déroulée dans la salle des mariages de la mairie du XV^e. Elle était composée en trois parties :

Avec l'accent chantant du sud-ouest, Éric Jariod nous a présenté la partie française à partir d'un cas concret, celui de sa propre expérience, de ce qu'il a pu trouver dans les archives françaises sur ses ancêtres espagnols. Avant d'aller faire des recherches en Espagne, il s'est posé plusieurs questions :

Quand est arrivé en France son ancêtre espagnol ? Pour quel motif ? Politique ? Économique ? Quels ont été tous ses lieux de résidence en France ? Puis-je

trouver des informations sur mon ancêtre dans les archives françaises ? Ensuite, comment envisager un voyage généalogique en Espagne ? Comment continuer ? Où s'adresser ? Que demander ? Le tout commenté d'exemples richement illustrés des divers documents familiaux qu'il a trouvés à Bordeaux.



Daniel Smith Ramos et Eric Jariod

Daniel Smith-Ramos s'est présenté avec le drapeau espagnol noué sur ses épaules et de sa mascotte « Lolita », accrochée à sa ceinture, petite poupée vêtue d'une robe rouge à pois blancs à volants, typique de la danseuse flamenco. Il nous a fait partager son expérience, pour cette deuxième partie espagnole qu'il connaît très bien. Il maîtrise bien le français, avec un accent sympathique espagnol différent car mêlé de l'accent belge.

La dernière partie fut consacrée aux questions posées dans la salle, avec les réponses des deux présentateurs.

Présentation d'Éric Jariod

Éric a fait le tour de tout ce qu'il a pu trouver sur ses ancêtres dans les archives françaises. Il a présenté les vagues d'émigration de l'Espagne vers la France. A développé chronologiquement les différentes guerres qui ont entraîné des vagues d'émigration : fin XVIII^e siècle : les prisonniers des armées espagnoles qui combattent la Révolution Française (Guerre du Roussillon) ; 1814-1815 : fin de la Guerre d'Indépendance, les *Afrancesados* fuient l'Espagne pour se réfugier en France ; 1824 : les libéraux fuient le régime absolutiste de Ferdinand VII ; les trois guerres Carlistes : 1833-1840 ; 1846-1849 ; 1872-1876 ; première émigration économique (fin XIX^e siècle, le sud-est de l'Espagne vers l'Algérie, le nord vers la France) ; deuxième vague économique (1914-1930, pour remplacer les hommes français morts durant la 1^{ère} Guerre Mondiale ; la Guerre Civile en Espagne 36-39 et la troisième vague économique (les années 1950-1960).

Chaque vague d'émigration, était illustrée de documents qu'Éric a trouvés aux Archives Nationales, aux Archives Départementales et aux Archives Municipales : quelques documents présentés que l'on peut trouver en France, comme le fonds de Moscou aux Archives Nationales, les souches d'immatriculation des étrangers (série I Police de 1893) aux Archives Municipales de Bordeaux ; Réfugiés Carlistes à Bordeaux ; mariage en 1826 à Bordeaux d'un tailleur d'habits natif de Madrid ; les *Afrancesados* qui ont suivi les troupes de Napoléon après sa défaite en 1814 en Espagne : mariage en 1816 à Bordeaux d'un Commissaire des Guerres d'Espagne ; les autorisations de séjour durant la guerre de 1914-1918 (série I Police) ; listes des réfugiés espagnols de la guerre civile aux Archives Départementales ; récépissés de demandes de cartes de séjour (série 4 M Police des Archives Départementales).

Présentation de Daniel Smith Ramos

Le contenu de son exposé était composé du Registre d'état civil espagnol (de 1871 à aujourd'hui), du Registre d'état civil « primitif » qui couvre la période 1841 / 1870, des archives religieuses, des archives militaires, celles universitaires ; également d'autres ressources (comme les livres d'enterrements civils, les recensements, « *l'hemeroteca* », les dossiers d'émigration... et les tests génétiques).

Avant d'effectuer les recherches en Espagne, il a bien précisé l'importance en premier, de rechercher en France pour savoir d'où venaient vos ancêtres, pour connaître ensuite à quel niveau du *Registro Civil* il faut effectuer la demande.

Les différents actes ont été présentés en détail sur leur contenu (naissance, mariage, décès), avec également une illustration par divers documents personnels familiaux et d'autres pièces trouvées lors de ses recherches, accompagnés de nombreux exemples classiques et parfois originaux.

Voici quelques précisions relevées et qui nous ont été livrées : vérifier les notes marginales que l'on trouve parfois sur les actes et qui peuvent être utiles. Pour ceux qui hésitent sur une demande d'acte au *Registro Civil* de Madrid, car il en existe deux : Madrid et *Madrid Registro civil central* ; si vous sélectionnez *Madrid Registro civil central*, celui-ci s'occupe des naissances, mariages et décès d'Espagnols à l'étranger (normalement l'acte de naissance doit être inscrit et transcrit parce que l'original est toujours au consulat en France, mais il y a également une transcription au *Registro central* à Madrid.

Côté religieux, la plupart des régions d'Espagne ont commencé à partir de l'année 1564, juste après le concile de Trente qui établissait la création de registres paroissiaux dans toute l'Espagne. Une carte nous a été présentée sur la division ecclésiastique : Daniel a attiré notre attention sur le fait que cette carte ne correspond pas exactement à celle de la division administrative des provinces en Espagne ; il faut donc faire attention car nos ancêtres pouvaient venir d'une province, mais les livres sont dans une autre province, parce qu'ils suivent la division territoriale de l'église et pas de l'administration civile. Il nous a présenté aussi le certificat de baptême, le certificat de mariage, les dispenses papales, les dispenses matrimoniales et le certificat d'enterrement, avec pour chacun leur contenu.

Les autres sujets ont été : les dossiers de « pureté de sang », le divorce, les dossiers de notaires, les cimetières civils, les bébés mort-nés, les recensements des populations, les personnes disparues et les fiançailles de mariage.

Daniel a également attiré notre attention sur le fait de respecter certaines conditions, par exemple, si vous avez la chance de consulter les registres, prenez-en soin et surtout ne les subtilisez pas car ce serait au détriment des sources pour les généalogistes.

La dernière partie fut consacrée aux réponses des deux présentateurs suite aux questions posées dans la salle, dont voici quelques exemples : concernant les photocopies d'actes à faire sur place, à Almeria on n'a pas le droit de faire des photos : à Saragosse c'est l'archiviste qui fait les photos (10 centimes ce n'est pas cher) ; à Saint-Jacques de Compostelle ce n'est pas interdit complètement de prendre une photo ; dans certaines villes on peut prendre des photos et on paie 1 euro la photo.

Pour vous dire que rien n'est centralisé, ni organisé. Chaque archive diocésaine, chaque paroisse s'organise de façon très différente ; les prêtres sont très conscients de détenir et de conserver des trésors historiques.

Certaines recherches sont payantes : si les archives ont un service de recherches, normalement c'est payant mais cela dépend ; parfois il vous est conseillé un contact, 50 euros est le prix de base.

Éric a clôturé la conférence en précisant que Daniel et lui ont galéré pendant des années à faire des recherches ; la conférence était très riche en explications, en conseils, d'exemples et de documents, car leur souhait est que vous ne galériez pas autant.

Eric a conclu en présentant l'association Gen-Ibérica : *« on continue de fouiller au fur et à mesure de ce qui sort et comme le dit aussi Daniel, il en sort tous les jours et actuellement la généalogie évolue très vite en Espagne. Le rôle de notre association est aussi pour les transcriptions, de vous aider à déchiffrer les différents actes ; certains sont lisibles, mais d'autres difficiles et surtout, c'est la culture et l'histoire de l'Espagne qui est vraiment le B.A. BA, pour comprendre pourquoi nos ancêtres ont émigré et donc s'intéresser à l'histoire de ce pays. Nous avons un flash infos trimestriel, une revue annuelle avec les témoignages de personnes qui se sont déplacées en Espagne pour retrouver leurs ancêtres et à qui on demande de raconter leur histoire et de nous informer de leur expérience sur leur province ou région et c'est ce qui est passionnant ».*

À la fin de cette conférence, l'effet produit sur le public, fut comme pour cette expression publicitaire bien connue : *« Le double effet Kiss Cool »* : non seulement la salle a éprouvé du plaisir à écouter attentivement les deux discours indispensables pour effectuer des recherches en Espagne, mais en plus le public qui sortait de la salle, ravi, avait le sourire, laissant paraître son contentement.

Pour ma part, c'est la première fois aussi que j'assiste à une conférence au salon de la généalogie à la mairie de Paris. J'ai trouvé cette conférence très instructive ; j'ai d'ailleurs découvert et réalisé aussi que mes grands-parents maternels qui étaient venus en France par contrat de travail en 1929, faisaient partie de la vague d'émigration, 1914-1930, pour remplacer les hommes français morts durant la 1^{ère} Guerre Mondiale. Je me suis rendu compte alors que mes grands-parents ont fait partie de cette embauche. J'en ai profité pour consulter chez moi un document que j'avais photocopié il y a plusieurs années, mais que je n'avais pas encore lu : il y était noté le nom du village de la Nièvre où ont habité mes grands-parents et correspondant à la période de leur arrivée : un contingent de travailleurs issus de pays européens arrive sous contrat d'embauche en tant que mains-d'œuvre : Espagnols, Italiens, Portugais Polonais et Russes.

Assemblée générale, 5 mars 2020

L'assemblée générale de l'association, s'est déroulée jeudi 5 mars 2020, comme annoncé dans la convocation écrite adressée à l'ensemble des adhérents par courrier. Le procès-verbal est joint à ce flash. Malgré les désistements et les absences, l'assemblée s'est déroulée de manière conviviale et constructive, avec de bons échanges lors du tour de table et tout au long de la réunion, qui s'est terminée par un repas, dans une ambiance sympathique.



Une assemblée studieuse a participé à notre AG

Généalogie

Recensement en Cantabrie

Deux recensements sont consultables sur le blog d'un généalogiste professionnel, Fernando Hidalgo Lerdo de Tejada : <https://www.hidalgoysuarez.es/>. Concerne la population de Regules, valle de Soba, pour les années 1799 et 1826. Si vous êtes intéressés, merci de le faire savoir à gen-iberica@laposte.net et nous vous enverrons le fichier.

Mini lexique :

Cura beneficiado : curé titulaire

Su legítima muger : son épouse légitime (muger = mujer en ancien castillan)

Sus hijos legítimos : ses enfants légitimes

Hijodalgo : noble *Difunto/a* : décédé(e) *Ya finado/a* : décédé(e) *Notorio/a* : notoire

Visite aux Archives nationales de Paris, par Christiane Jariod et Brigitte Bourdenet

Saviez-vous que la France doit la richesse et la conservation de ses archives anciennes à une bataille avec les Anglais ? En effet, on sait tous que le Roi lors de ses déplacements faisait suivre une grosse partie de sa Cour, de ses meubles... mais il emportait aussi avec lui toutes ses archives, lui permettant de savoir par exemple quels privilèges il avait accordé, quelle personne avait des dettes, à quel endroit on trouvait une bonne auberge, etc. Or, lors de la bataille de Fréteval en 1194, en battant retraite, le roi Philippe Auguste perdit une bonne partie de ses archives et de son trésor, Suite à cela, il fut décidé que tous les documents originaux resteraient à Paris et qu'ils seraient copiés dans des registres destinés aux voyages. Nous avons eu le privilège de voir certains de ces originaux constitués de parchemins extrêmement bien conservés, ainsi que ces registres paraissant avoir été dactylographiés tellement ils étaient bien écrits et bien présentés (justification des phrases, calligraphie parfaite).



Exemple de sceau royal



Exemple de registre royal

Les Archives des administrations centrales de l'État, sauf celles du ministère de la Défense et des Affaires Étrangères sont conservées aux Archives Nationales de Paris (AN), ainsi que les minutes des notaires de Paris et des fonds privés, depuis leur création sous la Révolution française. Avant cette période et dès lors que les écrits ont existé, les documents de l'État ont été confiés à des archivistes chargés de les conserver. Le bouleversement apporté par la Révolution française est la centralisation de toute l'Administration et la récupération des archives religieuses, entre autres. Le rôle des Archives nationales est défini dans la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794), qui outre la centralisation des archives de la Nation et l'instauration d'un service d'archives dans chaque chef-lieu de département, donne leur libre accès à tous les citoyens.

- Le premier bâtiment affecté aux archives par Napoléon Ier est l'hôtel de Soubise, en 1808 (cf. photo 1).
- Suivront les constructions des grands dépôts, sous Louis Philippe puis sous Napoléon III, dans le prolongement de l'hôtel de Soubise.
- En 1867, ouvre le musée des Archives dans l'hôtel de Soubise.
- En 1927, l'hôtel de Rohan, qui était occupé par l'Imprimerie nationale, est rattaché aux AN et y sont conservés les minutes des notaires de Paris (cf. photo 2).
- L'élargissement des collectes de documents aboutit à la récupération des anciens bâtiments de l'OTAN à Fontainebleau, à partir de 1972. Les archives de ces mêmes bâtiments sont en cours de transfert depuis deux ans vers Pierrefitte-sur-Seine, suite aux risques d'effondrement.
- En 1988, le Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales (CARAN) est inauguré. Ce bâtiment est dédié au public et compte plusieurs salles de lecture cf. (photo 3).
- Le dernier bâtiment des archives nationales est inauguré en 2013 à Pierrefitte-sur-Seine. Il est à ce jour le plus grand dépôt d'archives en Europe (350 kms linéaires).



Photo 1 : Hôtel de Soubise



Photo 2 : Minutes des notaires



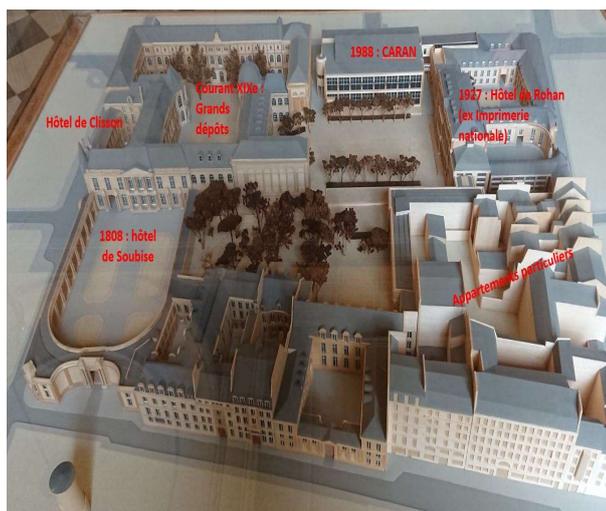
Photo 3 : Salle de lecture du CARAN

Construction des grands dépôts : deux époques bien distinctes marquent la construction des grands dépôts : Louis Philippe et Napoléon III. On voit que l'architecture des dépôts Napoléon III a tiré des leçons des dépôts Louis Philippe et que l'espace a été optimisé à son maximum, les rayonnages recevant les boîtes d'archives allant désormais jusqu'au plafond. Les archivistes ne travaillaient qu'à la lumière du jour, ce qui explique la hauteur des fenêtres. L'électricité n'a été installée dans les dépôts que dans les années 1970 ! Ils ne sont équipés d'aucun mode de chauffage ou de climatisation. La construction des bâtiments fait que la température se réchauffe doucement et peut atteindre 30 degrés en cas de canicule, et des températures très basses en hiver. La différence de température se faisant toujours en douceur, cela permet aux documents parchemins et papiers de se conserver dans le temps.

Dans les Grands Dépôts se trouve l'Armoire de Fer construite en 1790 à l'initiative de l'Assemblée Nationale. Son premier rôle fut de conserver les planches à assignats, puis suivirent tous les documents du nouveau régime. Nous n'avons malheureusement pu admirer que la première porte. Pour découvrir ce qui se cache derrière les deux autres portes, une vidéo vous attend : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/armoire-de-fer>



Dépôts Louis Philippe



Maquette de l'ensemble des bâtiments des AN



Dépôts Napoléon III

Mini-glossaire des termes particuliers aux archives :



Photo 1 : girafe

- Layette : coffre ou tiroir qui permettait de classer les papiers à conserver.
- Girafe : escabeau (photo 1)
- Crochets : système permettant de porter les dossiers d'archives d'un bâtiment à un autre en salle de lecture (photo 2).



Photo 2 : Crochets (photo AN)

Archives de Huelva

Suite à la dissolution du Cercle culturel et commercial de Huelva (*Círculo mercantil y agrícola*), la mairie de Huelva a fait don de ses fonds documentaires et bibliographiques, qui vont rejoindre les archives municipales. Les fonds remontent au milieu du XIX^e siècle et sont composés essentiellement des actes de la Junte de la société créée en 1861. Une riche bibliothèque contenant des ouvrages anciens, tels que des encyclopédies sur des thèmes spécifiques (commerce, industrie par exemple) et qui témoignent de l'activité économique et sociale qu'a connu Huelva à la fin du XIX^e siècle.

Camp de Royallieu (Oise)

Le camp d'internement de Royallieu est à l'origine une ancienne caserne, transformée en 1940 par les Allemands pour y enfermer des prisonniers de guerre. Sa deuxième fonction et ce, jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale sera d'y interner transitoirement des prisonniers politiques, des résistants, des Juifs et des ressortissants étrangers, avant de les déporter, entre 1942 et 1944 vers les camps de concentration d'Allemagne et de Pologne. On estime que 45 000 personnes auraient transité par Royallieu, dont des Espagnols. Les lieux principaux de destination des Espagnol(e)s étaient Mauthausen et Ravensbrück*. Grâce à Isabelle Tornel qui s'est intéressée de près au sujet, nous sommes en possession d'une liste d'Espagnols internés à Royallieu. Elle n'est malheureusement pas complète, les Allemands ayant brûlé leurs archives en battant en retraite en août 1944. Nous tenons cette liste à disposition des adhérents à la recherche d'un membre de leur famille susceptible d'être passé par ce camp. Pour nous contacter : gen-iberica@laposte.net

La caserne de Royallieu, qui comprenait 25 bâtiments, est depuis 2008 le Mémorial de l'internement et de la déportation <http://www.memorial-compiegne.fr/index.aspx>

*Voir article suivant.

Camp de Ravensbrück

Le texte ci-dessous est une traduction d'un extrait d'article, publié dans le journal espagnol *El País* le 13 juin 2010. La lecture des témoignages des dernières survivantes du camp de Ravensbrück est bouleversante et nous avons souhaité les partager avec vous. Pour lire l'article complet et les trois témoignages, en castillan :

https://elpais.com/diario/2010/06/13/eps/1276410417_850215.html

Brigitte Bourdenet

Des survivantes espagnoles dans l'enfer nazi, par Montserrat Llor, 13 juin 2010

Ravensbrück : le pont des corbeaux. Sinistre nom porté par le camp de concentration allemand dans lequel furent emprisonnées quelque 132 000 femmes de 40 pays différents. Parmi elles, 400 Espagnoles, dont très peu de survivantes aujourd'hui. A l'occasion du 65^e anniversaire de la libération de l'horreur, nous avons parlé avec trois d'entre elles.

« Par – 22 °C à trois heures du matin le 3 février 1944, nous sommes environ 1 000 femmes entrant dans Ravensbrück. Entourées de 10 SS et 10 mitraillettes et 10 bergers allemands prêts à nous dévorer, poussées violemment, nous avons fait notre entrée triomphale dans le monde des morts. »

« Nous avons toutes reçues une injection pour stopper nos règles, on nous a dit qu'on serait plus productives ».

« J'ai vu des femmes portant des cicatrices horribles. On voyait les os. Elles avaient servi de cobayes pour des expérimentations. »

« A Ravensbrück, 6 000 femmes ont été gazées et 1 000 par mois mouraient de maladie et du manque d'hygiène. »

(extraits du livre de Neus Catala, paru en 2005. Neus Catala est morte en 2019 à l'âge de 103 ans). A la fin de l'interview, Neus Catala interpela la journaliste et lui dit : « Souvenez-vous, je n'ai jamais eu peur. J'étais une battante ! »

Dantesque et cruelle. Ainsi se passa l'entrée de milliers de femmes dans l'un des pires camps nazis de la deuxième guerre mondiale : Ravensbrück, près du village de Fürstenberg, dans une région marécageuse à 90 kilomètres au nord de Berlin. La majorité des femmes étaient des détenues politiques, luttant contre le fascisme. Les Espagnoles également. Elles s'étaient battues pour défendre la liberté et les valeurs de la Deuxième République pendant la guerre civile espagnole, mais Franco a gagné la bataille et l'exil fut inévitable. La guerre civile s'est terminée en février 1939 et en septembre de la même année, a débuté la deuxième guerre mondiale et l'expansion d'Hitler. D'une façon ou d'une autre, peu importe leur nationalité, toutes ont lutté pour leurs idéaux : elles ont collaboré avec la Résistance, elles ont été agents de liaison ou ont combattu avec les anciennes brigades internationales. Un jour, elles furent capturées par la Gestapo et conduites vers les camps de concentration. La déportation des femmes a souvent été minimisée. Tous les déportés ont souffert, les hommes et les femmes. Mais de par leur propre condition, les femmes ont enduré des souffrances supplémentaires : des expérimentations médicales, la stérilisation, la mort sous leurs yeux de leurs enfants et la prostitution imposée. L'impact physique et

psychologique de cette période de leur vie a entraîné une longue étape de silence et d'introspection chez les survivantes. Soixante-cinq ans après la libération du camp, très peu de femmes sont encore vivantes. La plupart vivent en France, pays qui a accueilli beaucoup de ceux qui avaient peur des représailles du régime franquiste. Nous sommes allées à la rencontre de ces femmes chez elles, pour les connaître, pour qu'elles se remémorent des détails inédits de leurs existences, voir comment elles vivent, comment elles se souviennent de cette période et comment elles sont arrivées à surmonter une expérience aussi traumatisante que la déportation. Elles ont entre 85 et 95 ans : **Neus Catala**, qui réside actuellement à Rubi (Barcelone), **Conchita Ramos**, à Toulouse, ville où elle réside depuis toujours, bien que née en Catalogne et **Lise London**, à Paris, une Française, née de parents aragonais, avec de profondes racines dans notre pays. A Paris, nous n'avons pas pu rencontrer **Carmen Cuevas**, du fait de son état de santé fragile. Née à Sueca (Valence), elle fut également déportée à Ravensbrück. Nous n'avons pas connaissance d'un plus grand nombre de survivantes des camps nazis, d'après ce que nous a indiqué l'Amicale de Ravensbrück, dont le siège se trouve à Barcelone. Neus Catala en est la présidente d'honneur et sa fille, Margarita Catala, membre active et solidaire comme sa mère, fait partie du comité internationale de cette amicale, tout comme Teresa del Hoyo, secrétaire et Anna Salles, la vice-présidente exécutive. L'amicale rend hommage à ces femmes, en diffusant le plus possible les récits de ce qu'elles ont vécu et en récupérant les témoignages oraux des survivantes.

Entre 1939 et 1945, 132 000 femmes furent internées dans le camp, de 40 nationalités différentes, surtout des Polonaises, des Allemandes, des Autrichiennes et des Russes. Quelques-unes arrivèrent avec leurs enfants, majoritairement exterminés, ainsi que 20 000 hommes qui à partir d'avril 1941 furent transférés dans une annexe construite pour eux.

Les femmes étaient regroupées selon leurs caractéristiques ou leur condition : délinquantes de droit commun, Juives, Gitanes, détenues politiques, homosexuelles ou témoins de Jéhovah. Toutes portaient le triangle inversé, de plusieurs couleurs : vert pour les prisonnières de droit commun, noir pour les criminelles, jaune pour les Juives. Les quelque 400 Espagnoles, sur qui on dispose de peu d'informations et de données précises, portaient le triangle rouge, destiné aux prisonnières politiques, plus un numéro matricule. Elles n'ont plus jamais porté de nom pendant leur détention. Juste un numéro dont les survivantes se souviennent parfaitement encore aujourd'hui. Parmi les plus grandes horreurs pratiquées dans le camp, il y avait le bloc opératoire de celui qu'elles redoutaient toutes, le docteur Gebhardt et son équipe qui réalisaient d'épouvantables expérimentations médicales sur des femmes et des fillettes, surnommées « cochons d'Inde ». Le four crématoire fonctionna à partir d'avril 1943 et la chambre à gaz, à la fin de 1944. Six mille déportées furent gazées, mais il en mourait 1 000 par mois à cause des conditions d'hygiène inexistantes, la tuberculose, la dysenterie et le typhus.

Fin mars 1945, sentant la défaite arriver, Himmler ordonna l'évacuation des camps et le commandant de Ravensbrück, Fritz Suhren, fit sortir toutes les femmes encore capables de marcher. C'est ce qu'on appelle les marches de la mort, durant lesquelles tant d'entre elles succombèrent sur les bords des routes. Deux milles femmes pas en état de marcher, avaient été abandonnées au camp, dont beaucoup furent trouvées moribondes par les troupes de libération le 30 avril 1945. Elles étaient libres, mais un grand nombre d'entre elles moururent dans les jours qui suivirent leur libération, tant elles étaient affaiblies et malades. Ces femmes ne purent pas retourner dans leur pays ou du moins pas tant que Franco fut au pouvoir. Les déportées russes elles, vécurent l'horreur poussée à l'extrême, car beaucoup furent déportées vers les goulags stalinistes.

Internet

Informations Geneanet

Espagne : Geneanet continue d'indexer des cimetières. En cliquant sur les liens ci-dessous, vous pouvez regarder les photos des tombes mises en ligne, si une des communes vous concerne directement :

- Berlanga de Duero : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205651-cementerio-de-berlanga-de-duero>
- Burgo de Osma : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205599-cementerio-de-burgo-de-osma>
- Membrillera : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205670-cementerio-de-membrillera>
- Navalcaballo : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205643-cementerio-de-navalcaballo>
- Soria : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205609-cementerio-municipal-de-soria>
- Berniches : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205733-cementerio-de-berniches>
- Minaya : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205872-cementerio-municipal-de-minaya>
- Isso : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205868-cementerio-parroquial-de-isso>
- Santanyí : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205870-cementerio-s-alqueria-blanca>
- Casas de Los Pinos : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205874-cementerio-de-casas-de-los-pinos>
- Budia : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205827-cementerio-de-budia>
- Minaya : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205872-cementerio-municipal-de-minaya>

- Salmeroncillos de Abajo : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205922-cementerio-de-salmeroncillos-de-abajo>
- Valdenoches : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205926-cementerio-de-valdenoches>
- Budia : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205827-cementerio-de-budia>
- Alcocer : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205920-cementerio-de-alcocer>

Mexique

- Unión de Tula, Panteon 1 : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205618-panteon-municipal-1>
- Unión de Tula, Panteon 2 : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/205617-panteon-municipal-2>

Guerre civile Andalousie

Un site intéressant pour ceux dont les recherches se portent sur l'Andalousie et plus particulièrement, Cordoue : <https://laguerracivilencordoba.es/>

La page d'accueil présente plusieurs ouvrages sur la guerre civile dans la province de Cordoue. Pour consulter la bibliographie complète, cliquez sur : <https://laguerracivilencordoba.es/bibliografia/>

Un lien sur un article consacré aux archives de la prison provinciale de Cordoue : <https://laguerracivilencordoba.es/el-archivo-de-la-prision-provincial-de-cordoba/>

Les archives de la prison de Cordoue conservent un grand nombre de dossiers de prisonniers. Même détenu quelques heures seulement, tout prisonnier faisait l'objet d'un dossier. On y trouve de nombreuses informations, parmi lesquelles : la filiation du détenu, s'il s'agit d'une première incarcération ou non, ses antécédents, sa date d'écrou, son affiliation politique, qui est à l'origine de son arrestation, événements survenus pendant sa détention, date de sortie lorsqu'il est remis en liberté, date de transfert vers une autre prison ou dans l'attente d'être fusillé. Les dossiers sont classés par dates de sortie. Il y a des lacunes pour le mois de septembre 1936, pour les mois d'août, septembre et octobre 1938.

Attention aux renseignements sur la filiation qui peuvent être contradictoires avec ceux de l'Etat Civil. Les informations contenues dans les dossiers des prisonniers semblent être plus sûres que celles de l'Etat Civil. Attention également aux homonymes, à une époque où la carte d'identité nationale telle qu'elle existe aujourd'hui, n'avait pas cours.

L'ordre de remise en liberté était signé par le Commandant Militaire ou le Chef de l'Ordre Public et toujours rédigé en termes clairs. Contrairement à l'ordre d'exécution, souvent exprimé de façon laconique « *entregado a la fuerza de la Guardia Civil portadora de la orden de...* ». Cependant, attention encore à l'interprétation de cette phrase qui ne signifie pas forcément l'exécution du détenu.

La liste est composée de 49 pages, donnant les noms de famille, le prénom, le camp auquel appartenait la victime : R = Républicain ; N = Nationaliste, son âge, la date (DE QUOI ?) et la cause de la mort. L'auteur de La liste précise que les hommes tués par les nationalistes se sont vus attribuer la lettre R et vice-versa. La lettre D (*dudoso* = incertain). Par exemple, deux frères portant le même nom de famille. L'un d'eux est mort fusillé par les nationalistes, le deuxième est mort dans un bombardement aérien des forces républicaines.

Une particularité pour les soldats marocains appartenant aux Forces régulières indigènes (*Fuerzas Regulares Indigenas*) : leur nom de famille était souvent méconnu et la transcription incertaine. L'Etat Civil a pour habitude de les identifier sous leur numéro d'enregistrement dans l'armée. Une autre difficulté réside dans la difficulté des variantes d'orthographe des noms de familles, comme Gímez / Jímenez, Varona / Barona, etc. Il ne faut pas hésiter à consulter la liste complète.

L'auteur précise que les listes ont pu être établies à partir de l'ouvrage de Francisco Moreno Gómez, *La guerra civil en Córdoba 1936-1939*, publié en 1985. En prenant pour base ce livre, une révision complète des sources suivantes a été réalisée :

- Registres des inhumations dans les cimetières, conservés aux archives municipales de Cordoue (il semblerait que les registres du cimetière San Rafael soient beaucoup plus fiables que ceux du cimetière de la Salud).
- Registres de décès de l'État Civil de Cordoue. Il existe deux tribunaux à Cordoue. Attention, comme signalé plus haut par l'auteur, aux nombreuses erreurs de l'État Civil et à la fiabilité douteuse par rapport aux registres de la prison.

- Archives de l'ancienne prison provinciale conservées aux archives historiques provinciales. La transcription des informations sur les fusillés était beaucoup plus pointue et méticuleuse qu'à l'État Civil. Ce qui a permis de retrouver 400 noms supplémentaires par rapport aux sources précédemment consultées.
- Archives du conseil général provincial : conserve quelques registres de sorties de malades et blessés de l'ancien hôpital de Agudos.

Enfin, concernant quelques noms sur lesquels l'auteur a relevé des erreurs dans le livre de Francisco Moreno Gómez, il reprend nom par nom les corrections qu'il faut leur apporter.

Une galerie contenant des photos permettra de rechercher et avec un peu de chance, d'identifier un ancêtre. Les vidéos qui étaient disponibles sur YouTube ne sont malheureusement plus accessibles.

Le site propose également des biographies et un mur de la mémoire virtuelle.

Les recherches avancées, par Christiane Jariod

Le moteur de recherche de Gallica se perfectionne. La recherche par proximité permet de combiner 2 mots dont vous ne connaissez pas exactement l'emplacement exact de l'un par rapport à l'autre. C'est très utile pour effectuer les recherches des décrets de nationalisation en couplant le nom de famille et le village de naissance en Espagne. Et si le village n'est pas connu en saisissant le mot « Espagne », on arrive très rapidement aux documents recherchés.

Par exemple : On recherche des documents concernant le nom JARIOD né en Espagne, on ne connaît ni le prénom, ni le village de naissance. Bien que le nom de JARIOD soit relativement rare, si on le mentionne seul dans la case texte, on aboutit à 152 réponses (dont un grand nombre ne correspondent à rien car l'outil a mal interprété comme JANOD, JARLOT...).

Alors que si l'on combine « JARIOD » et « Espagne », distants de 15 mots l'un de l'autre, on aboutit à une seule réponse.

Médiathèque

Vu pour vous

Lettre à Franco

Sorti en France le 19 février 2020 : titre original « *Mientras dure la guerra* » (Tant que durera la guerre). Ce film d'un jeune réalisateur, Alejandro Amenábar, nous plonge dans les tout débuts de la guerre civile espagnole, avec le soulèvement des Nationalistes, leur entrée dans Salamanque le 19 juillet 1936 et l'installation de leur quartier général. L'ascension du général Franco « l'Africain » et sa mise au pouvoir y sont bien décrites et instructives. Le personnage central du film est Miguel de Unamuno, un des plus grands auteurs espagnols, recteur de la prestigieuse université de Salamanque. Son soutien en faveur du soulèvement nationaliste, qui pour lui devait remettre de l'ordre dans le pays, ses doutes et ses désillusions sont parfaitement décrits dans le film. Bien qu'aucune scène de violence ne soit visible, l'atmosphère pesante et étouffante qui devait régner se ressent intensément. De même, on sent peu à peu la peur s'installer dans la vie des Espagnols. La suite, on la connaît malheureusement... Même si certains points historiques sont contestés par des historiens espagnols, la scène du discours à l'université, le jour de la Fête de la Race espagnole, est très marquante : « Vous vaincrez mais vous ne convaincrez pas » « *Veneceréis pero no convenceréis* ». Ce film m'a donné envie de relire Miguel de Unamuno, étudié il y a bien longtemps au lycée et de retourner à Salamanque, ville chargée d'histoire et de culture. Brigitte Bourdenet.

